

**Le 10 juillet 2023**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île tenue le 10 juillet 2023 dans la salle de conférence municipale située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec. La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de la mairesse, Madame Diana-Joy Davies, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes :

Mairesse: Diana-Joy Davies

Conseillères:  
Johanne Clark  
Katrina Keating  
Marlene Boudreau  
Miranda Matthews

Greffière-trésorière adjointe : Jessica Goodwin

Sont absentes Kathy Burke  
Conseillères : Nancy Clark

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE**

**N2023-115** La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2023-116** Sur une proposition de Johanne Clark  
Appuyée par Miranda Matthews  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1 Mot de bienvenue
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Approbation du procès-verbal
  - 1.4 Correspondance
    - 1.4.1 Affaires découlant de la correspondance
2. Actes administratifs du conseil
  - 2.1 Rapports administratifs
    - 2.1.1 Approbation des comptes à payer- juin 2023
    - 2.1.2 Embauche Adjoint(e) à la Comptabilité
    - 2.1.3 Accès D- Adjointe administrative
    - 2.1.4 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine –  
Dossiers régionaux – Mise à jour
3. Actes législatifs du conseil

- 3.1 Offre d'emploi- 2<sup>e</sup> affichage
- 3.2 Vente d'immeuble pour non-paiement de taxes
- 3.3 Avis de motion- Règlement 2023-003- Approbation du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2023-003-
- 3.4 Entreprise Sociale les Iles- Demande d'exemption de taxes municipales
4. Affaires diverses
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**N2023-117** Les membres du conseil sont informés que les procès-verbaux seront à adoptés à la prochaine séance ordinaire du conseil.

### **CORRESPONDANCE**

**N2023-118** Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondances reçues depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

### **RAPPORTS ADMINISTRATIFS**

#### **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

**R2023-119** Sur une proposition de Marlene Boudreau  
Appuyée par Miranda Matthews  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

d'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 30 juin 2023 au montant de 56 884,23\$ ; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

#### **EMBAUCHE- ADJOINT(E) À LA COMPTABILITÉ**

**ATTENDU QUE** une offre d'emploi interne a été affichée pour un Adjoint(e) à la comptabilité avec un statut permanent- temps plein;

**ATTENDU QUE** un seul candidat, Julien Leblanc, a été reçu pour le poste;

#### **EN CONSÉQUENCE**

**R2023-120** Sur une proposition de Miranda Matthews  
Appuyée par Johanne Clark  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** Julien Leblanc soit embauché comme adjoint à la comptabilité.

## ACCÈS D- ADJOINTE ADMINISTRATIVE

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Grosse-Ile a embauché une nouvelle adjointe administrative;

**ATTENDU QUE** l'adjointe administrative doit avoir accès à Accès D, la plateforme de banque en ligne Desjardins, afin d'accomplir les tâches qui lui sont attribuées;

### EN CONSÉQUENCE

R2023-121

Sur une proposition de Johanne Clark  
Appuyée par Marlene Boudreau  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** Marianne Paradis, la nouvelle adjointe administrative, reçoive accès à la plateforme bancaire.

## COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2023-122

La mairesse, Diana-Joy Davies, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue mardi le 4 juillet 2023 et, a présenté sa mise à jour en conséquence.

## ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

### OFFRE D'EMPLOI- 2<sup>E</sup> AFFICHAGE- CONCIERGE (STATUT OCCASIONNEL)

**ATTENDU QUE** Une offre d'emploi interne/externe a été affichée pour le poste de concierge, statut occasionnel;

**ATTENDU QUE** aucun candidat n'a été reçu pour le poste;

### EN CONSÉQUENCE

R2023-123

Sur une proposition Katrina Keating  
Appuyée par Miranda Matthews  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** la greffière-trésorière, Jessica Goodwin, procède a un deuxième affichage interne/externe du poste de concierge-statut occasionnel.

## VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

**ATTENDU QUE** Un représentant autorisé de la Municipalité de Grosse-Ile doit être présent pour la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes;

**ATTENDU QUE** Janice Turnbull, directrice générale, représente habituellement la Municipalité pour ces transactions;

**ATTENDU QUE** Janice Turnbull, directrice générale, est présentement en arrêt de travail pour une période indéterminée;

#### **EN CONSÉQUENCE**

R2023-124

Sur une proposition de Johanne Clark  
Appuyée par Miranda Matthews  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** la mairesse, Diana-Joy Davies, soit autorisée à remplacer la directrice générale, Janice Turnbull, pour toutes les transactions pertinentes à la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes.

#### **AVIS DE MOTION- RÈGLEMENT 2023-003 APPROBATION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT 2023-003**

R2023-125

Sur une proposition de Miranda Matthews  
Appuyée par Johanne Clark  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** les membres du conseil reconnaissent le dépôt de la demande pour Pointe Keating, à la suite du dépôt de l'Avis de Motion- Règlement 2023-003- Approbation du 1<sup>er</sup> Projet de Règlement 2023-003 dans une séance ultérieure par manque d'information et besoin de conseils.

#### **ENTREPRISE SOCIAL LES ILES- DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIERES**

**ATTENDU QUE** Entreprise Sociale les Iles demande à la Commission municipale du Québec une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 559 Chemin Principal;

**ATTENDU QUE** la Commission, selon la procédure établie à l'article 243.23 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit consulté la Municipalité pour cette demande;

#### **EN CONSÉQUENCE**

R2023-126

Sur une proposition de Katrina Keating  
Appuyée par Miranda Matthews  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** la Municipalité de Grosse-Ile prenne les mesures nécessaires pour aider Entreprise Sociale les Iles a obtenir la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

N2023-127           Aucun membre du public n'est présent.

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

R2023-128           Sur une proposition de Miranda Matthews, la séance est levée à 19h13.

---

Diana-Joy Davies  
Mairesse

---

Jessica Goodwin  
Greffière-trésorière adjointe